

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES TEMPORELS (CAT)
PAROISSE SAINTE-MARIE
RAPPORT ANNUEL - 2023

Au nom des membres du Conseil d'administration des affaires temporels (CAT) de la paroisse Sainte-Marie d'Orléans, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel d'activités pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Composition et rôle du CAT

Le rôle du CAT est d'assister et de conseiller le pasteur dans l'administration des biens temporels de la paroisse. En plus du pasteur, le CAT doit comprendre pas moins de trois paroissiens ou paroissiennes élus ou nommés. Sauf le pasteur, aucune autre personne recevant un salaire ou autre paiement de la paroisse ne peut être membre du CAT. Un président, qui doit être une personne autre que le pasteur, doit être élu ou nommé parmi les membres du CAT.

Le CAT doit se réunir au moins quatre fois durant l'année civile. Au cours de l'année 2023 le CAT a tenu six rencontres (janvier, mars, avril, juin, septembre et novembre). Lors de la réunion de novembre 2023, il y a eu élection des membres de l'exécutif. Ce qui suit est la liste des membres pour l'année 2023 :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Myriam Asezo• Mgr Daniel Berniquez (curé)• Maria-Chantal Eynoux• Jean Fahmy (depuis novembre 2023)• Yvonne Fournier (vice-présidente)• Daniel Lamothe (président) | <ul style="list-style-type: none">• Ghislaine Monette (secrétaire)• Rafik Orfali (depuis novembre 2023)• Jean Parker• André Tessier• Sonny Lolacher (concierge/observateur)• Sylvie Rollin (adjointe administrative/finance) |
|--|---|

Aperçu des projets de 2023

Multiples projets ont été complétés en 2023, les plus dispendieux étant :

Réparation des toitures (du derecho en mai 2022)	(voir ici-bas)
Service surveillance et réparations pour alarme feu et sécurité	3 542,55 \$
** Achat BBQ commercial pour la paroisse	609,18 \$
Abonnement Prions en Église	6 554,00 \$
Jeux d'enveloppes pour l'année 2024	2 632,21 \$
Entretien et inspection des cloches et du paratonnerre	2 448,96 \$
Achat et installation air climatisé pour la maison paroissiale	4 932,20 \$
Peinture des lignes de stationnement	1 921,00 \$
Émondage d'arbres du jardin paroissial	1 469,00 \$
Achat de tapis d'hiver pour le hall d'entrée	1 274,41 \$
** Système de lumières extérieures pour l'église	9 472,76 \$
Réparations de l'orgue de la paroisse	4 533,56 \$

** Ce montant fut repayé par un don des Chevaliers de Colomb. Merci de votre générosité et appui!

Réparation des toitures (du derecho en mai 2022)

En avril 2023, nous avons effectué la réparation des toitures endommagées lors du derecho du 21 mai 2022. Le coût total pour ce projet a été de 62 063,10 \$. Notre compagnie d'assurance s'est occupée de la réparation, et nous a remboursé un montant de 54 587,07 \$ (soit le coût total moins un pourcentage des taxes moins le deductible). Nous avons pu récupérer 4 976,04 \$ après notre remise de crédit TVH auprès du gouvernement. Avec ces contributions : le montant payé par la paroisse a été de 2 500,00 \$.

Quelques points à souligner

- Le bureau paroissial utilise depuis janvier 2023 une machine à débit, qui accepte les paiements par Apple, Google Pay, débit et carte de crédit.
- En mars 2023, nous avons décidé d'investir un montant de notre excédent, par un transfert de 80 000,00 \$ de notre compte Opérations à notre investissement au Fonds de Prêt.
- Des membres du CAT ont assisté aux rencontres avec l'Administration diocésaine en juin et en novembre 2023, où nous recevons des informations sur le fonctionnement de ce comité.
- Nous avons fait réparer l'orgue en novembre 2023, puisque l'une des cartes mère électroniques a été abimée par un rongeur, dommage qui n'est pas couvert par nos assurances.
- Nous avons décidé de faire installer à l'entrée de l'église un présentoir "Tapez pour donner", qui permet l'utilisation d'une carte de crédit pour faire un don instantané de 10 \$ à la paroisse.
- Les taxes d'administration diocésaine étaient plus élevées en 2023 puisque nous avons aussi payé une part d'un ajustement pour 2020-2022 que le diocèse a calculé.

Rapport financier pour 2023

Vous trouverez en annexe le rapport financier pour l'année 2023. Ce rapport comprend une liste partielle des revenus et dépenses de la paroisse, ainsi que le bilan financier (actif et passif). Les montants pour l'année 2022 y sont inclus, pour fins de comparaison.

Remerciements

Je tiens à remercier, à titre de président, tous les membres du CAT pour leur participation et leur engagement dans les différents dossiers.

Un remerciement aussi à André Desmarais qui nous prépare un paquet complet des états financiers à chaque mois.

Pour 2023, je tiens à remercier tout particulièrement Sylvie Rollin, qui a pris une retraite bien méritée après avoir rempli le poste d'adjointe administrative pour cinq ans, et qui nous a gardé au courant des dossiers de la paroisse lors des rencontres du CAT.

En terminant ce rapport, je tiens à remercier les organisations paroissiales (Chevaliers de Colomb, Filles d'Isabelle), tous nos partenaires qui nous offrent un don suite aux achats faits à leurs établissements par nos paroissiens et paroissiennes, sans oublier nos paroissiens et paroissiennes qui supportent financièrement la paroisse Sainte-Marie.



Daniel Lamothe
Président du CAT

ANNEXE
RAPPORT FINANCIER - 2023

	2023	2022
<i>REVENUS (liste partielle) :</i>		
Collectes :	264 417,30 \$	245 597,89 \$
Dîmes :	123 287,71 \$	108 529,04 \$
Messes - part de la paroisse :	15 737,97 \$	20 375,00 \$
Dons :	31 466,88 \$	14 290,77 \$
Organisations paroissiales :	387,00 \$	577,00 \$
Intérêts du Fonds de Prêts :	0,00 \$	24 625,58 \$
Vente d'objets :	21 356,20 \$	18 964,05 \$
Remboursements :	79 275,34 \$	22 218,32 \$
TOTAL DES REVENUS :	572 320,37 \$	534 570,33 \$
<i>DÉPENSES (liste partielle) :</i>		
Salaires :	187 698,70 \$	194 677,44 \$
Contributions de l'employeur :	16 370,20 \$	17 289,37 \$
Culte et animation pastorale :	51 378,15 \$	29 792,85 \$
Taxes d'administration diocésaine :	92 848,04 \$	46 731,32 \$
Organisations paroissiales :	0,00 \$	388,00 \$
Entretien :	75 077,49 \$	73 553,64 \$
Acquisitions, réparations majeures :	62 672,28 \$	192 531,21 \$
TOTAL DES DÉPENSES :	546 654,70 \$	612 254,45 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES :	25 665,67 \$	- 77 684,12 \$
<i>ACTIF :</i>		
Compte opérations :	106 998,95 \$	170 823,87 \$
Compte messes :	11 039,98 \$	5 655,38 \$
Petite caisse :	0,00 \$	- 233,65 \$
Investissement au Fonds de Prêts :	498 908,77 \$	394 277,19 \$
TVH à recevoir :	4 002,21 \$	0,00 \$
Comptes recevables (factures émises et non payées) :	0,00 \$	150,00 \$
TOTAL DES ACTIFS :	620 949,91 \$	570 672,79 \$
<i>PASSIF :</i>		
Quêtes commandées et spéciales :	119 164,82 \$	126 901,17 \$
Messes dûes au célébrants et au diocèse :	0,00 \$	832,50 \$
Montants dûs à l'Agence du revenu du Canada :	6 585,29 \$	4 547,03 \$
Montants dûs à Morneau / Sheppard Assurance :	0,00 \$	- 30,81 \$
Montants dûs à Soc Eccl St-Joseph - pensions :	519,63 \$	2,34 \$
Montants dûs Fonds Compensation - pensions :	0,00 \$	467,52 \$
Messes non célébrées :	11 039,98 \$	5 655,38 \$
TOTAL DU PASSIF :	137 309,72 \$	138 375,13 \$
POSITION FINANCIÈRE NETTE :	483 640,19 \$	432 297,66 \$